



Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Paris, le 9 décembre 2016

Madame la Ministre,

Au moment de la finalisation de la concertation qui a précédé la publication de l'arrêté du 16 avril 2015 fixant le calendrier scolaire des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, nos associations avaient publiquement exprimé leur satisfaction sur le fond et sur la méthode.

Nous avons alors souligné la qualité de la concertation approfondie que vous avez suscitée, en amont, menée avec l'ensemble des parties prenantes, à la suite d'une négociation entamée avec vos prédécesseurs depuis près de deux ans. Les échanges entre les associations d'élus représentatives, les représentants du tourisme social et solidaire et les ministères en charge du tourisme, de l'économie et des transports ont permis de prendre en compte prioritairement l'intérêt des enfants, tout en intégrant la réalité économique et climatique des territoires.

Pour la première fois depuis 2010 et, de façon d'ores et déjà perceptible cette année, le calendrier des vacances scolaires a eu un impact positif sur nos territoires et cette nouvelle dynamique doit être confortée.

C'est pourquoi, afin de conserver la visibilité sur les 3 années à venir et d'arrêter les dates pour l'année 2017-2018, nous sollicitons une nouvelle concertation, comme vous vous y étiez engagée, dans le même esprit de dialogue.

Aujourd'hui, l'UNAT, tête de réseau national du tourisme social et solidaire, souscrit aux principes inscrits dans la position commune (voir en annexe) et s'associe à notre démarche.

Espérant une rencontre à bref délai et comptant sur votre soutien, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marc FRANCINA
Président de l'ANETT
Député-maire d'Evian

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL
Sénateur du Pas-de-Calais

Marie-Noëlle BATTISTEL
Présidente de l'ANEM
Députée de l'Isère

Michelle DEMESSINE
Présidente de l'UNAT
Ancienne Ministre
Sénatrice du Nord

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM
Député des Alpes-Maritimes



POSITION COMMUNE SUR LE PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE

L'activité des territoires touristiques, marquée par une forte saisonnalité et confrontée à une concurrence importante des destinations étrangères, est particulièrement sensible au découpage des vacances scolaires.

Le calendrier scolaire 2015-2018 prend globalement en compte les préconisations des élus des stations touristiques tout en restant parfaitement compatibles avec l'intérêt premier de l'enfant. La libération du vendredi de l'ascension en 2017 permettra de couper le 3^{ème} trimestre jugé trop long, notamment pour les élèves de l'enseignement primaire, tout en offrant la possibilité de recentrer les vacances de printemps au mois d'avril.

LES PRINCIPES GENERAUX DE PLANIFICATION ET D'ANTICIPATION DES VACANCES SCOLAIRES

Les élus et les représentants des opérateurs du tourisme social et solidaire demandent :

- l'organisation des vacances d'hiver (en février), et de printemps (en avril), sur une amplitude de 4 semaines afin que les stations bénéficient d'une fréquentation sur une période longue,
- l'organisation des vacances en semaines pleines,
- une étude d'impact relative à la modification de la répartition des académies dans les différentes zones A, B et C suite à la nouvelle carte des régions au 1^{er} janvier 2016,
- le maintien des trois zones sur les vacances de février et de printemps afin d'éviter une réduction de l'offre et donc une augmentation des prix et ainsi permettre aux associations de pouvoir continuer à faire partir en vacances les publics fragiles qui en sont habituellement exclus,
- le maintien du « calendrier triennal glissant », avec une consultation chaque année sur le calendrier des vacances scolaires de l'année n+3, permettant ainsi aux professionnels et aux territoires d'anticiper l'organisation des saisons touristiques.

LES ASSOCIATIONS VEULENT ETRE ASSOCIEES EN AMONT A TOUTE NOUVELLE REORGANISATION DES VACANCES

Les associations souhaitent être associés à toute nouvelle réorganisation du calendrier scolaire, si elle devait venir à l'ordre du jour.